

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 27 NOVEMBRE 2023

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 23
- de votants 26

L'an deux mil vingt trois

Le vingt-sept novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET

**TARIF DE LOCATION DE LA
SALLE LOHBERGER – EXACODE**

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET
G. COLLET MP. THUILLET C. DESROUSSEUX H. LEDOUX
JM. DELANNOY B. MERESSE V. PORQUET C. MERCIER
L. BLONDEAU A. DEVEY S. SPOTO C. GRAND S. PIROTTE
C. RIFF I. PLOUVIER JC. REZIGA G. MONTAY B. LE MAIGNENT
F. COQUELET H. DUMOULIN

Le Maire certifie que le compte-rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la mairie le 29/11/2023

Etaient excusés : A. AIT BAHA A. MALABOEUF L. PHILIPPE
S. GLINEUR

Et que la convocation du Conseil avait
été faite le 21/11/2023

Procurations respectives à : D. RAMEZ P. BAUDRIN C. COLLET

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour
remplir les fonctions de secrétaire.

La société EXACODE, organisme habilité pour le passage de l'examen du code de la route, souhaite organiser des séances d'examen sur la commune de Maing. Cela constituerait un service de proximité pour les maingeois qui passent le permis de conduire.

L'utilisation par la société Exacode étant limitée, il est ainsi proposé au conseil municipal de revoir le tarif adopté à hauteur de 60 € par séance, facturation réalisée au trimestre.

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'agréer le tarif de 30 € par séance pour la location de la salle Lohberger par la société Exacode, facturation réalisée au trimestre.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 04 décembre 2023

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

